



DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 07 mars 2025

DÉLIBÉRATION – CA-2025-VIE DE L'ÉTABLISSEMENT-10

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 25 MARS 2025

Date de transmission:

Date de réception rectorat

25 MARS 2025

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC Direction des Affaires Juridiques et Générales 61, Avenue du Général de Gauile

94010 CRETEIL Cedex Tél.: 01.45.17.10.31

APPROBATION DE LA DISSOLUTION DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS-EST ET DE SES MODALITÉS: RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023;

VU la délibération du Conseil d'administration du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne;

la délibération du Conseil d'administration de la comUE Université Paris-Est par laquelle elle approuve « les VU modalités de dissolution de la comUE : Répartition des activités »;

la présentation des modalités de dissolution de la comUE Université Paris-Est relative à la répartition des VU activités exposée aux membres du Conseil d'administration;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1:

D'approuver les modalités de répartition des activités de la Communauté d'Universités et d'Établissements (comUE) « Université Paris-Est » entre ses membres, dans le cadre de sa dissolution, telles que définies dans les documents annexés à la présente délibération.

ARTICLE 2:

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.





DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 07 mars 2025

Fait à Créteil, le 07 mars 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Amilear BERNARDINO

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Nombre de membres constituant le conseil : 33

Nombre de membres en exercice: 32

Quorum: 17

Membres présents: 18

Membres représentés: 7

Total des membres présents et représentés : 25

DÉCOMPTE DES VOIX

Votants: 25

Votes exprimés: 25

Pour : 25

Contre: 0

Abstentions: 0

<u>Modalités de recours</u>: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Modalités de dissolution de la ComUE Université Paris-Est : répartition des activités

A- Les activités

Activité	Portage dans le cadre de la CCT	Établissement repreneur	Observations
DED	oui	Université Paris Est Créteil	Les établissements membres et associés souhaitant s'inscrire dans la politique doctorale du site pourront y participer sous réserve de la signature d'une convention.
ED CS	oui	Université Paris Est Créteil	
ED OMI	oui	Université Paris Est Créteil	
ED SIE	oui	Université Paris Est Créteil	
ED SVS	oui	Université Paris Est Créteil	
ED MSTIC	oui	Université Gustave Eiffel	
ED VTT	oui	Université Gustave Eiffel	
HDR	oui	Université Paris Est Créteil et université Gustave Eiffel	
Pépite 3EF	oui	Université Paris Est Créteil	Une convention ad hoc entre les différents établissements du site de Paris Est concernés par l'entrepreneuriat étudiants (ENPC, ESTP, Ensa PB, ICAM) devra préciser leurs modalités de participation.
PUI SEVille	oui	Université Gustave Eiffel	L'Université Gustave Eiffel remplace la ComUE comme établissement chef de file. Le périmètre du PUI pourra être plus large que celui de la CCT.
Mission de projets / Amorçage	oui	Université Gustave Eiffel	Création d'un pôle innovation à l'échelle du site incluant le PUI et Amorçage. Approche coordonnée par l'Université Gustave Eiffel.
BO+	non	Université Gustave Eiffel	Activité financée par le MESR au profit des bibliothèques d'UGE, de l'ENPC et de l'EAV&T
acc&ss Paris-Est	non	Université Gustave Eiffel	

B- Les conventions

Thème	Type de convention	Établissement repreneur
Immobilier	Convention de partenariat et de mise à dispositions de services et de moyens - La maison de l'entreprise innovante de la Cité Descartes à Champs-sur-Marne CAPVM (Bail de location Pépite 3EF)	Université Paris-Est Créteil
	Convention tripartite UPE-Logirep-SuitÉtudes – Résidence pour chercheurs étrangers de Champs-sur-Marne	Université Gustave Eiffel
Acc&ss Paris-Est	Convention de partenariat CIUP	Université Gustave Eiffel
	Convention cadre de collaboration UPE / UPEC (cours de FLE)	Université Gustave Eiffel
Formation	ADUM – accès doctorat unique et mutualisé Portail Internet d'Informations, de Services, de communication, des doctorants et docteurs	
doctorale	resCAM - Réseau interuniversitaire d'écoles doctorales Création, Arts et Médias	Université Paris-Est Créteil
	Convention de Mandat – Campus France	
	Convention relative à la contribution financière des établissements membres d'Université Paris-Est à la SFHU – Société française d'histoire urbaine	Université Paris-Est Créteil
Divers	Association des femmes dirigeantes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation (AFDESRI)	Université Gustave Eiffel
	Convention Cadre relative à l'Institut Santé-Travail Paris-Est – IST PE	Université Paris-Est Créteil
Ressources documentaires	Convention de mutualisation d'abonnements aux ressources électroniques FACTIVA CAIRN SAGE TECHNIQUES DE L'INGENIEUR	UGE UPEC UGE UGE
	Convention de groupement de commandes permanent porté par l'ABES	Université Gustave Eiffel
	Convention de coopération éditoriale (Presses Universitaires de Rennes PUR)	Université Gustave Eiffel
Informatique	Convention d'utilisation et de gestion du réseaux REMUS – Réseau Métropolitain des Usages	Université Gustave Eiffel
	Convention de collaboration AAP « Amorçage » A-CLASS	Université Gustave Eiffel
	Convention de coopération AAP « Amorçage » REVIE	Université Gustave Eiffel
	Convention de collaboration AAP « Amorçage » VATIM	Université Gustave Eiffel
AAP Amorçage	Convention de collaboration AAP « Amorçage » APHAIRE	Université Gustave Eiffel
	Convention de collaboration AAP « Amorçage » SusCoBio	Université Gustave Eiffel
	Convention de collaboration AAP « Amorçage » DeepBreathing	Université Gustave Eiffel

Conventions de financement des contrats doctoraux	Établissement partenaire	Établissement repreneur
5 doctorants	Agence nationale de sécurité sanitaire - ANSES	École nationale vétérinaire d'Alfort
1 doctorant	Santé Publique France - SPF	Université Paris-Est Créteil
3 doctorants	École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville – ENSA PB	Université Gustave Eiffel